

COMMUNICATION

Travaux d'améliorations à l'intérieur de la grande salle

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le 07 mai 2015, dans le cadre du préavis No 08/2015, le Conseil communal autorisait la municipalité à entreprendre un certain nombre d'améliorations de l'équipement scénique de la grande salle ainsi que divers travaux d'entretien.

A ce jour, les améliorations effectuées sur la scène donnent entièrement satisfaction aux utilisateurs ayant organisé une manifestation depuis. Divers travaux restent à accomplir dont la pose du linoléum sur le plancher de la grande salle.

Nous avons dernièrement organisé une rencontre avec divers utilisateurs afin de déterminer les travaux utiles qui restent à effectuer et avons décidé d'effectuer les améliorations suivantes :

- Modification de la barrière du balcon trop basse qui ne répond pas aux normes de sécurité
- Déplacement d'un local de conciergerie dans le Nouveau Collège Henchoz afin de pouvoir utiliser ce dernier comme loge pour les artistes
- Petits travaux de rafraîchissement dans les deux loges existantes
- Déplacement de tableaux électriques afin que ces derniers soient à portée directement sur la scène.

Enfin pour l'utilisation future du dessous de la grande salle, la municipalité ne souhaite pas se précipiter car l'obligation d'organiser l'horaire continu à l'école figure dans la Constitution et nous sommes dans l'attente de la loi d'application. Ce local serait une des possibilités permettant d'accueillir les élèves à midi pour le repas.

La municipalité.